LUNDI 31 OCTOBRE et MARDI 1er NOVEMBRE.

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames Mahoux et de Saroaius, maison joignante; et M. Latoua, impri-meur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis



Année 1825. — Nº 260.

On reçoit aussi des abonnemens chez M. Berthot, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tons

les directeurs des postes du royaume.

Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 25 cts. P.-B., pai trimestre pour Liége, et de 5 flor. 19 cts. P.-B., pour les autres villes du royaume.

DE LIÉGE.

FRANCE.

Paris, le 28 octobre. - L'Etoile contient la nouvelle suivante : « On dit que la caisse d'amortissement d'Espagne a destiné à la place de Paris cent millions de réaux en vales pour y être négociés. On assure même que les personnes chargées de cette opération se sont adressées à la chambre syndicale de change pour que cette nouvelle valeur fût cotée à la bourse ». La caisse damortissement d'Espagne ne sera pas plus heureuse dans ses négociations, que le gouvernement ne l'a été dans ses emprunts. Les agens de change auront beau ordonner que les valès soient cotées à la bourse de Paris, ils ne feront pas qu'on en veuille, et qu'on ait confiance dans un gouvernement banqueroutier. Lorsque ce gouvernement a accepté l'infamie qui résulte d'une banqueroute, il n'a en en vue que le bénéfice de ne pas payer ses dettes; il est bon qu'on subisse jusqu'au bout toutes les conséquences de sa mauvaise foi, et qu'il apprenne qu'en volant ses créanciers un gouvernement ne s'enrichit pas, il se ruine.

- Voici de nouveaux détails sur l'assassinat commis à Castres, le 16 du courant, sur la demoiselle Sabatier, sœur de M. l'abbé Sabatier, auteur des Trois siècles littéraires, et Mme.

M. Bousseguy venait de sortir après son souper et avait laissé son épouse it sa tante scules avec son fils, qui, après avoir passé sa journée au café, ént rentré un instant pour aunoncer seulement qu'il ne soupait pas chez Esparens. Un moment après les voisins sont excités par les cris à l'assassin parlaient de la maison des victimes ; on s'y porte en foule et on trouve la mèce et la tante baignées dans leur sang, l'une dans la cuisine et l'autre a haut de l'escalier. Un des premiers accourus assure qu'il a vu le fils Losseguy, après s'être échappé par un escalier dérobé, fuyant avec pré-opitation par la porte de la boutique qui, fermée ordinairement, a été lourée ouverte quelques instans après. Le père absent est averti sur-leamp de ce terrible événement, et dans les premiers momens de sa douleur amilieureux époux s'ècrie, dit-on, que son fils est seul capable d'un parellementat. On court à la recherche du fils qu'on trouve dans un café, fundiranquillement sa pipe au milieu de quelques jeunes gens de son Publique. A la nouvelle de l'assassinat qui venait d'être commis, il conserve out son sang froid, répond que cela n'est pas possible, et quand on ajonte wil en est fortement soupçonné, il répond avec la même impassibilité: Voyez, je n'ai sur moi aucune marque de sang. » Présenté aux victimes, ne fit paraître ni douleur ni abattement, et persista dans ses dénégations : depuis on n'a pu obtenir de lui aucun aveu.

Cours de la bourse du 28 octobre. Rentes. 5 p. 070, jouissance du 22 mas 1825, 99 fr. 70 c.—4 172 p. 070, jouiss. 00 fr. 00 c.—3 p. 070; mass. du 22 juin, 71 fr. 60.— Act. de la banque, 2175 00.— La fin du mois. Cinq pour cat. A 3 heures 20 fr. 20 c. Trais pour cent. A 3 heures 21 fr. 70 c. eat. A3 heures 99 fr. 70 c. Trois pour cent. A 3 heures 71 fr. 70 c.

AFFAIRES DE LA GRECE.

Le comité grec a reçu une let tre du général Roche, de Napoli de Romanie, en date du 17 septembre, dans laquelle on remarles détails suivans :

le siège de Missolunghi n'est point encore levé, comme je vous l'ai Sinde dans ma dernière lettre, mais les Hellènes s'y défendent avec un

use surnaturel.
livalim-pacha est parti de Tripolitza pour se rendre à Mistra. Dans ce basement il s'est empare d'un village de 150 familles, qu'il a faites esdies, après avoir brûle leurs habitations. Le gouvernement a fait partir main 350 homnes de troupes de ligne du nouveau régiment qui s'ortuise ici, 20 artilleurs et 2 pièces de campagne, pour tenter une surprise la Tripolitza, Ibrahim n'ayant laissé dans cette place que 150 hommes da do malades ou blessés. Colocotroni suit la marche de l'armée égypane, et profitera des difficultés dans lesquelles elle doit s'engager pour

allaquer avec avantage.

Pai en la visite ce matin du brave et intrépide Canaris, de retour de on expedition dans le port d'Alexandrie. Quoiqu'il aitété abandonné par et deux autres brûlotiers, il a cependant mis le feu au sien, après l'avoir allaché à par s'en la fond du port; mais les Arabes disché à une frégate egyptienne, dans le fond du port, mais les Arabes al et le tems de l'éteindre ; il a pu très heureusement se sauver dans son anot et est parvenu à rejoindre les siens en pleine mer : il a renvoyé alors pilole turc qu'il avait fait prisonnier, avant d'entrer dans ce port, afin Put le diriger dans la passe difficile qui en forme l'entrée. L'héroïque araie diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres."

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres."

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres."

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres."

"Taile diriger dans la passe difficile qui en forme tentres.

"Taile dans la passe dans la passe diriger dans la passe dans l order à l'éducation de son fils. Il a pris la ferme résolution d'aller à l'éducation de son fils. Il a pris la ferme résolution d'aller à l'étate remercier lui-même de votre paternelle sollicitude pour son let de votre paternelle sollicitude pour set de votre généreux intérêt pour sa patrie, aussitôt qu'elle ne récla-les plus le secours de son bras. Canaris est un homme doué d'une au-qui tient de la plus rare modesqui tient da prodige, plein de génie naturel et de la plus rare modes-endas à son pays, il répond qu'il ne fait que remplir son devoir en se ouant à son Dieu et à sa patrie.

la folle américaine, composée d'un vaisseau de 104 canons, le Nor-ly-Caroline, commandé par le commode Rogers, d'une frégate et de deux entrée dans ce port le 12 du courant

J'ai été à bord du commodore Rogers, lui faire mon compliment sur son heureuse arrivée, il m'a reçu avec la plus honorable distinction. Un moment après mon arrivée à son bord, les membres du gouvernement sont venus le féliciter. Le président et plusieurs sénateurs les accompagnaient, et ont été reçus par le commodore avec la plus haute distinction. Il avait fait préparer un déjeuner cù la plus grande cordialité a regné. Le commodore nous a montré lui-même, dans le plus grand détait, son superbe vaisseau. Au départ du gouvernement grec, il fut salué de dix sept coups de canons; au premier coup, le pavillon greca été hissé au mât de bequepré, et n'a été amené qu'à la fin du salut. Les forts ont répondu par le pré, et n'a été amené qu'à la fin du salut. Les forts ont répondu par le même nombre de coups de canen.

Lorsque M. le commodore Rogers a rendu sa visite au gouvernement grec, il était accompagné de soixante officiers de sou escadre. Les troupes grecques ont manœuvré et défilé devant lui. Les Grecs étaient dans l'enthousiasme; c'était vraiment une fête de famille ; la plus parfaite amitié règne entre les deux nations. On assure qu'un consul américain résidera à Napoli de Romanie, et le commodore a fannoncé qu'il laisserait, au moment de son départ, une corverte en station dans le Levant.

- Une négociation est entamée entre le gouvernement grec et le capitaine Rogers, afin de conclure un traité de commerce entre les deux républiques. Le commerce des Etats-Unis éprouve, depuis quelques années, le besoin d'un établissement américain dans la Méditerranée, et on dit que le gouvernement américain a offert de mettre six frégates à la disposition du gouvernement grec , si ce dernier vent en échange mettre sous la protection du pavillon américain l'île de Milo, un des plus beaux ports de l'Archipel.

PAYS - BAS.

2º CHAMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX. — La Haye, le 28 octobre.

M. le président fait part à la chambre de divers arrêtés royaux par lesquels M. De Coninck est nommé ministre des affaires extérieures; M. Van Gobbelschroy, ministre de l'intérieur; M. Elont, ministre pour la marine et les colonies, et M. Van Tuyl van Serooskerken, membre de la chambre générale des comptes.

Plusieurs pétitions ayant déjà été adressées à la chambre, M. le président nomme la commission chargée d'en faire le rapport. Elle est composée de MM. Surmont de Volsberghe, Boddaert, Loop, Donker-Curtius, Kerens de Wolfrath, Van Boelens, De Meule-

naere et Van Doorninch.

Les pétitions reçues par M, le président sont de quelques meuniers de la province de Groningue qui demandent que l'amodiation de la monture soit introduite dans ladite province, comme elle l'a été dans d'autres; du sieur De Haas, qui propose d'étendre le droit de timbre; du sieur Temminck, de Surinam, se plaignant d'injustices qu'il prétend avoir été exercées à son égard; d'un meunier de l'arrondissement de Dordrecht qui se plaint aussi d'injustice envers lui; d'un mennier d'Ypres, qui se plaint de l'abonnement pour la monture à la campagne; d'une personne qui de-mande dispense de l'application de l'article du code civil qui défend le mariage entre un homme et la sœur de sa première femme décédée. Toutes ces pétitions sont renvoyées à la commission

Le ministre des finances est introduit. S. Exc. présente quatre projets de lois financières, contenant le budjet des dépenses extraordinaires pour 1826, et des moyens d'y faire face. S. Exc. en dé-

veloppe les motifs dans le discours suivant:
Nobles et puissans seigneurs, paraissant d'après les ordres de S. M., dans cette assemblée, pour présenter à V. N. P., le budjet annal des dépenses de l'état pour l'exercice 1826, et les projets de loi qui s'y rattachent, et qui y ont rapport, je commencerai pour satisfaire aux dispositions des articles 42 et 46 de la loi du 27 décembre 1822, par la communication de l'état indiquant l'emploi fait, par le syndicat d'amortissement, de la somme de deux millions destinée par la loi du 25 décembre 1824, à l'achat et au remboursement de la dette publique, pendant l'année courante, ainsi que du procèsverbal des délibérations de l'assemblée générale du syndicat d'amortissement, concernant la somme qui pourrait être destinée au même emploi pendant l'année prochaine.

(Voici la traduction de l'exposé de l'emploi fait par le syndicat d'amortissement de la somme de deux millions de fl., destinés par la loi du 25 décembre

1824 au rachat de la dette)

De la somme susmentionnée, il a été destiné pour le remboursement des obligations du syndicat d'amortissement, à l'intérêt de 4 1/2 070, un million de fl.; ce remboursement a été ouvert au rerayril 1825. fl. 1,000,000

Il a élé employé en rachat de dette, avec les intérêts, la somme d'un million trois cent nonante-six mille florins soixantesix cents, pour laquelle il a été acquis un capital d'un million sept cent dix mille florins, de dette active, dont les intérêts se montent à 42,750 florins, qui, conformement à l'art. 45 de la loi du 27 décembre 1822, seront employés de nouveau à des rachats de la dette.

2,000,396 66

" Amsterdam , 20 août 1825. "

(L'extrait du procès-verbal de l'assemblée du syndicat d'amortissement du 24 août dernier, porte qu'il sera également destiné une somme de deux millions deux cent mille florins au rachat de la dette publique, pendant

Je pense devoir communiquer également sans le moindre retard à V.N.P. les quatre projets de loi que je suis chargé de présenter à cette assemblée, et sur lesquels je donnerai ensuite séparément en ce qui concerne chacun d'eux, les éclaircissemens nécessaires.

(Ces quatre projets de loi occupent dans le Staats-Courant, 4 colonnes

grand in-folio.)

Le premier de ces projets a rapport à deux espèces de transcriptions au budjet décennal, proposèes d'après les articles 123 et 127 de la loi fonda-

La première espèce de ces transcriptions est une suite nécessaire de la suppression du département pour l'industrie nationale et les colonies, et de la répartition de ses attributions, entre les départemens de la marine et de l'in-térieur, dont il est encore résulté que le nombre des chapitres du budjet de l'élat se trouve diminné d'un.

La seconde espèce de transcription concerne le partage entre quatre départemens d'administration générale, de la somme de f 500,000 00, qui par suite de la loi du 26 août 1822, est payée en moins sur le budjet décentral, cha-

pitre premier , liste civile. Pour les années 1823, 1824 et 1825, cette somme a été portée parmi les moyens indiqués pour faire face aux dépenses, comprises dans le budjet annal, mais il a paru plus régulier d'employer pour la même espèce de dépenses,

la somme entière destinée à couvrir celle du budjet décennal. Le montant de la première subdivision du budjet s'élève, pour 1826, 12,921,487 36 13,275,446 64 Pour 1825 à

353,959 28 Il est vrai que cette diminution doit en partie être attribuée à l'emploi indiqué au budjet décennal, de la somme de 500,000 00 dont il est parlé ci-dessus, et que par conséquent, déduction

faite de celle de 353,959 28 Le budjet présenterait une augmentation de 146,040 72 Cependant si l'on considère qu'au ge chapitre, département des finances, il a été porté au montant de 390,000 00

la somme fixée par la loi du 3 mars 1825, comme maximum pour les rentes et le remboursement du secours extraordinaire pour réparer les dommages occasionnes par les tempêtes et hautes marées du mois de février dernier, il en résultera que les autres dépenses extraordinaires ont subi une réduction de 243,959 28

Le département de la justice éprouve par suite d'une transcription de f. 15,000, pris sur la somme de f. 500,000, liste civile, une réduction sur son budjet extraordinaire, égale au montant de cette transcription, et il en resulte que les budjets de ce département pour les années 1825 et 1826 présentent du reste, à peu de chose près, le même résultat. Il a été porte cette année pour le département de l'in-

874,266 94 Et pour l'industrie national. Total. 1,674,266 94 On demande pour 1826, pour le département de l'intérieur, y compris la somme de f. 800,000, pour l'encouragement de l'industrie nationale, la somme de 1,516,799 94 Par conséquent moins. . Par conséquent moins. Cependant le budjet décenual sera-augmenté de 157,467 00

De manière que la réduction effective s'élève à . Les transcriptions que l'on propose au profit des deux départemens pour les affaires du culte, ont rendu possible de ne porter ces départemens que pour mémoire, au budjet extraordinaire.

Il a été porté pour le département des finances une 7,672,145 61 En y ajoutant la transcription au budjet décennal au 253,855 75 7,926,001 36 7,524,545 61 Il y a donc une augmentation de . . 401,455 75 Cependant en ayant égard à l'augmentation dont il est parlé plus haut, au montant de . 390,000 00 Par suite des inondations, l'on verra que l'augmentation pour ce département se réduit à 11,455 75 Il a été porté pour les besoins du département de la guerre, exercice 1825 1,922,887 52 1,690,404 76

Il y a donc une réduction réelle de Quant à la seconde subvention du budjet, V. N. P. ne remarqueront sans doute pas sans satisfaction, qu'elle soulagera le syndicat d'amortissement d'une somme de f. 3,197,355 41.

Le projet de loi qui détermine les moyens de faire face aux dépenses com-

Pour 1826 on demande.

prises dans la première subdivision du budjet extraordinaire, exige à peine quelques éclaircissemens.

Il paraît devoir être agréable à V. N. P. de trouver parmi ces moyens, une somme de f 370,000, comme évaluation provisoire de l'excédant sur l'exercice 1823.

Les circonstances n'ont point permis la clôture définitive de cet exercice, cependant l'on a pu eu toute sûreté porter la somme ci-dessus, et ce résultat que l'on doit principalement attribuer aux nouvelles dispositions concernant les finances, doit être doublement agréable aux états-généraux, attendu que les exercices antérieurs ont présenté un deficit sur les recettes comparativement aux dépenses.

C'est par suite de cet élat favorable des choses, et nouobstant l'augmentation des dépens s, que V. N. P. ont accordées pour remédier aux désastres des inondations, que les cents additionnels ne seront pas augmentés, et qu'il a même été possible de porter ceux sur la mouture, de 13 à 5 et d'opérer par conséquent un dégrèvement de 8 cents.

Cette réduction aura sans doute l'approbation générale de l'assemblée, et est doublement importante, en raison de l'extension donnée à l'amodiation du droit de mouture, depuis le rer juillet de cette année et parce qu'elle assure aux redevables un soulagement immédiat.

Le dernier des projets de loi dont j'ai fait lecture, concerne la somme à fixer pour l'achat et le remboursement de dette pendant l'année 1826 ; V. N. P. remarqueront avec satisfaction, que d'après l'opinion unanime de l'assemblée générale du syndicat de l'amortissement, ceite somme a pu être augmentée de f. 200,000 00, et par conséquent portée à f.

Je présente à cette occasion à V. N. P., les comptes du trésor, et particulièrement celui concernant le budget ; j'ose me flatter qu'ils mériteront l'approbation des états -généraux, et espérer en général, que les quatre projets de loi que j'ai présentés, remporteront les suffrages de V. N. P.

Le ministre ayant cessé de parler, pose le projet de loi et les pièces qui s'y rattachent sur le bureau; le président le remercie de cette communication et ajoute que la chambre prendra ces projets en mure délibération. Toutes ces pièces sont renvoyées à l'examen des sections.

La séance est levée sans ajournement fixe.

Du 29. - L'adresse au roi en réponse au discours d'ouverture de la session a été présentée hier à S. M. par une commission composée de membres des deux chambres; voici cette pièce

Sire, c'est avec satisfaction que les états généraux viennent, au nom de la nation, offrir à V. M. leurs sentimens respectueux d'attachement pour le bonheur de la patrie.

La joie que l'union du prince des Pays-Bas avec la princess Louise a causée à la nation est un nouveau gage des nœuds indisolubles qui l'unissent à son monarque.

Le besoin de développer l'industrie se fait sentir partout. C'est le lien qui unit toutes les nations. Il fera disparaître successivement toutes les entraves partielles au bonheur des peuples. V. M. a montré depuis long-tems que , dans son royaume , ou conservait toutes les bonnes traditions historiques et que l'on s'occapait de les perfectionner suivant l'expérience des tems et des circonstances. Nous espérons que nos relations amicales avec toutes les puissances se consolideront encore par des conventions commerciales, si utiles dans l'état actuel de la civilisation. Tott ce qui peut favoriser notre industrie est toujours présent à la pensée de V. M.

L'esprit d'association est un puissant moyen de faire de grande choses pour le bien public. Il surmonte tous les obstacles; il ne demande que justice et protection. Quel essor ne lui est pas re-

servé sous le règne de V. M.

S'il est des entreprises, comme la pêche de la baleine, qui n'ont point encore répondu à ce que l'on en attendait, nous nous flattons que l'esprit persévérant des Belges saura vaincre toutes la difficultés, et obtenir enfin, là comme ailleurs, les résultats la plus favorables.

Notre loi fondamentale place l'instruction publique au premia rang des besoins de la nation. V. M. donne chaque jour une plu grande attention encore , s'il est possible , à cet objet qui doit faire le bien de tous. Votre sollicitude, sire, est justement ap-

Nous en espérons les plus heureux résultats pour toutes les clas-

ses de la société.

Au milieu même des soins qu'ont réclamés les parties du royaume qui a vaient été en proie à la fureur des ouragans, V.M. s'est occupée de tout ce qui pouvait contribuer à augmenter la prospérité générale, en améliorant les communications, en provoquant des recherches sur l'état de nos rivières, en perfectionnant le système des prisons, en soumettant à une révision les reglemens d'administration provinciale et locale.

Nous examinerons avec la plus scrupuleuse attention les propositions qu'il plaira à V. M. de nous faire par suite des communications qu'elle nous a données sur l'état de nos possessions

Facilité dans le recouvrement des impôts, allègement des charges , diminution de la dette , perfectionnement de notre système monétaire, tels sont les avantages dont V. M. nous a tracé le ta-

Nous voyons avec plaisir avancer le travail si important do

notre législation nationale.

Notre tache sera de concourir autant qu'il est en nous avec V. M. à faire jouir la nation de tous ces bienfaits; nous attendrons avec confiance les propositions que V. M. nous annonce, pour les examiner attentivement et les discuter avec franchise; car le bonheur de la nation qui fait l'objet constant des veilles de V. M. sera toujours le but de nos travaux.

V. M. nous a dit « qu'elle éprouvait un sentiment bien vif de satisfaction en voyant le trône des Pays-Bas entouré de plus en plus de l'amour et de la confiance de nos compatriotes. " Les états-généraux se plaisent à répéter ces paroles paternelles.

LIÉGE, LE 31 OCTORRE. Demain, jour de la TOUSSAINT, le journal ne

La cour spéciale de Namur a condamné le 28 de ce mois, le nommé Laroche, dit Fortin, à la peine de mort, pour assassinat commis par lui le 20 juin dernier, dans le bois de Morivaux, sur les femmes Legrin et Martin, sa belle fille. Les arrêts de la cour spéciale n'admettant par lui, sa belle fille. Les arrêts de la cour spéciale n'admettant par lui serie de la cour serie le la cour serie la cour s spéciale n'admettant pas le pourvoi en cassation, le prévenu ser exécuté dans les 24 heures, à moins qu'il ne se pourvoie en

- S'il faut en croire nne feuille de Bruxelles, la prohibition des feuilles Belges, en France, viendrait de s'étendre au Journal de Bruxelles; le Courrier de la Flandre, et le Courrier de la

Meuse, seraient seuls exceptés de la proscription. Le Drapeau blanc fait un relevé fort exact des listes civiles dout jouissent les princes réguans de l'Europe. Il en résulte que la plus forte est dévolue à l'empereur de Russie, et la plus faible au duc d'Oldenbarre. au duc d'Oldenbourg. Quarante millions sont affectés aux dépenses du premier, et trois cent mille francs à celles du sevond. La plus forte liste civile sur la france, plus forte liste civile après celle de la Russie est celle de la France, elle s'élève à trente. elle s'élève à trente-deux millions.

A la suite de cette récapitulation, empruntée aux budjets des monarchies européennes, le Drapeau blanc passe à la confédération suisse, dont le premier magistrat reçoit 60,000 francs, all primier magistrat reçoit 60,000 francs, all primiér ad » faudrait, dit-il, ajouter à cette somme celle qui est attribuée au » pouvoir exécutif dans chaque canton, et l'on trouverait pro » bablement au bont de » bablement au hout du compte que sous ce rapport, les Helve, » tiens paient autant que les autres peuples de l'Europe. Un des

grands argumens du libéralisme est le bon marché des gouver-* nemens républicains. » N'en déplaise au Drapeau blanc, ce bon marché n'est point un argument, c'est un fait sur lequel tous ceux qui voient et qui entendent sont d'accord et que vient encore de proclamer l'écrivain qui se flatte d'avoir été le fondateur du plus monarchique de tous les journaux, du Conservateur. L'exemple du premier magistrat de la confédération suisse qui reçoit 60,000 f. n'est pas propre à atténuer l'évidence du fait que le Drapeau blanc conteste. Lors même qu'on y ajouterait la somme attribuée au ponvoir exécutif de chaque cantou, on n'approcherait pas des dépenses que nécessite l'éclat des monarchies, et d'ailleurs dans ce cas, pour rendre les choses égales, il faudrait ajouter aux listes civiles les salaires des préfets, gouverneurs de provinces, administrateurs, etc., etc., qui convrent le sol des états monarchiques. Mais le Drapevu blanc a omis un exemple décisif et qui lui eût épargné l'induction maladroite que lui fournit le budjet du gonvernement helvétique ; c'est l'exemde du premier magistrat d'un vaste empire, du président des

Etats Unis, qui ne reçoit par an que 125,000 fr.

— On écrit de Cologne, le 20 octobre : « L'anniversaire de la bataille de Leipsick, qui depuis 1813 avait été célébré tous les ans par des réjouissances publiques, ne l'a été cette année que dans la seule ville de Francfort. La Prusse, l'Autriche et les autres états de la confédération ont gardé à cette occasion le plus

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

On public à Paris un volume de M. Villemain qui doit vivement excier la curiosité. Il contient un roman historique intitulé Lascaris ou les Grecs au XVme. siècle, suivi d'un essai historique sur l'état des Grecs

depuis la conquête musulmane jusqu'à nos jours.

Lascaris est, dit-on, un tableau dramatique de l'état des Grecs fugitis et des passions religieuses qui survécurent en eux aux douleurs de leur grande catastrophe. L'auteur a eu l'heureuse idée de mettre en présance des Hellènes portant avec eux tous les trésors de la civilisation et de la littérature grecques, et des Italiens du moyen âge avec le mélange des nouvelles lumières que favorisèrent les règnes brillans des Médicis et des préjugés que leur inspiraient comme schismatiques les illustres pros-cils qui venaient achever la régénération de l'Italie par les arts. M. Vilmain peint les mœurs et les opinions de l'époque en resserrant les détails uns les limites d'une composition dramatique où il y a unité d'action, et

L'essai historique au contraire est dépouillé de toute fiction romanesque : fullhistoire des Grecs restés sur le sol conquis, tracée avec beaucoup de récision et une rigoureuse exactitude. On assure que cette nouvelle prosi dans ce moment est cruellement affligé d'une ophtalmie.

On vient de mettre en vente à Paris un livre intitulé : De l'industrie de la morale dans leurs rapports avec la liberté; par M. Dunoyer, nordie aans tears rapports avec la moerte; par M. Danoye, mentédacteur du Censeur européen. L'importance de ce sujet, la réputa-lon de talent et de courage de l'auteur, le souvenir que le public garde des des cerits où les principes de M. Danoyer ont été développés, tout conaltirer sur cet ouvrage la plus curieuse attention.

M. Way, violon solo de S. M., professeur à l'école royale de musi-te, vient de faire paraître à Bruxelles, deux nouveaux morceaux pour violat de laire paraître a bruxelles, deux houvesda de laire paraître à grand violat, de sa composition, (le gme, air varié et une polonaise à grand

la vente des livres de la bibliothèque de feu M. Langlès , membre de silat, conservateur des manuscrits en langues orientales de la biblioque du roi, a produit 117,623 fr. 90 c.

On prépare en ce moment au théâtre de l'Odéon un opéra de M. Mayermitulé Marguerite d'Anjou. Il a été représenté pour la première sur le grand theatre de la Scala de Milan.

CHARADE.

Un aveugle connu par sa folle inconstance Guide les coups de mon premier. Un aveugle charmant que l'univers encense A pris pour trône mon dernier; Un autre aveugle, enfin, armé d'une balance, Est le juge de mon entier. Le mot du dernier logogryphe est Reversi.

COMMERCE.

Avis du ministre de la marine et des colonies porte à la con-diance des armateurs et propriétaires de bâtimens, faisant la navi-apleter leurs chargemens, qu'ils peuvent le faire avec du charbon le du gouvernement, moyennant un frêt modique. A cet effet, ils apple du gouvernement, moyennant un frêt modique. A cet effet, ils apple du gouvernement, moyennant un frêt modique. A cet effet, ils apple du gouvernement, moyennant un frêt modique. A cet effet, ils apple, en indiquant l'espèce de bâtiment, l'endroit où il est en la pour quelle quantité il y reste de place et moyennant quel an désire faire le transport, par tonneau des Pays-Bas, etc.

BOURSE D'ANVERS, Les Puris PURILICS. -- Ils sont en baisse et avec peu d'affaires. disces, — Ils sont en baisse et avec peu u anaires.

disces, — L'Amsterdam court et à trois mois s'est fait à la cote; le Australia de la court et à trois mois s'est fait a la court et à trois mois s'est fait a la court et à trois mois a trouvé des la la cole; le Paris court et à trois mois a trouvé des la la cole; na pas été demandé; le Paris court et à trois mois a nouve d'appending le Prancfort à six semaines et à trois mois se sont traités à la cole;

lourg manque il a été demandé.

Mandabliss. — Il s'est vendu 850 balles café St. Domingue, dont le sucres rafinés ont eu peu de débit cette semaine, le peu qui s'est andlasse est tenue fl. 15 95 c.

Pix des Grains, se sont parfaitement soutenus cette semaine : il y ventes faites, tant pour l'exportation que pour la consommation,

EFFET PUB.	COURS.	CHANGES.	A COURTS JOURS.	A 2 M.	А 3 м.
P. B. Dette activ. Différée. Obl. du S. Act. S. C.	57 374 A	Amsterd. Londres. Paris. Franc.	178 070 p. 39711 12 P 47 9716 070 P 36 378 A	3918 172 47 3716 36 174	1 070 A 47 1716 A 36 P 34 778 A

BOURSE D'AMSTERDAM. - Du 29 octobre. Dette active, 37 3/4 58 1/4 57 7/8. Différée, 1 1/16 1 1/8 1 3/32. Bill. de chance, 22 3/4 23 22 7/8. Synd. d'amort., 99 1/4 3/4. Rentes remb., 87 3/4 88 1/4 88. Lots do, 58 60. Act. soc. com., 98 1/4

TAXE DU PAIN. - Du 29 octobre.

Seigle. . . 4 s. 2 l. Ménage . . 7 s. 0 » Blanc. . . 9 s. 3 l.

THÉATRE DE LIÈGE

Mardi rer. novembre 1825, RELACHE à cause de la solennité.

Mercredi 2 novembre 1825, nº 8 du premier mois de l'abonnement,
la première représentation du Bénéficiaire, ou les Contrariétés dramatiques, nouvelle pièce comique, mèlée de chant, danse, déclamation, etc.
en 5 petits acte , à changemens à vue, par MM. Théaulon et Etienne.

Précédé par deux ouvertures, un trio et un chour, exécutés par tous
les artistes du thaître et de l'orchestre en mémoire du célèbre Gretav.

On commencera à 5 heures et demie précises par le Tartuffe, ou l'imposteur, comédie en 5 actes et en vers de Molière.

En attendant la troisième représentation de Robin des bois, chas-

En attendant la troisième représentation de Robin des bois, chasseur magique, ou les 3 balles enchantées, opèra féerie en 3 actes, imité de Freischutz, paroles de MM. Castil-Blaze et Sauvage, musique du chevalier Carl-Maria, de Weber, maitre de chapelle du roi de Saxe, coné de costumes, et décore nouveaux orné de costumes et décors nouveaux.

En attendant les premières représentations du Valet de Chambre, Léocadie, opéras nouveaux; les Deux Ménages, comédie nouvelle. Nota. — Tous les enfans au-dessus de sept ans paieront place entière et ceux au-dessous seulement demi-place.

A dater du premier novembre le spectacle commencera à 5 heures et demi précise.

TEMPÉRATURE DU 30 OCTOBRE. A 9 h. du mat., 8 1/2 au-dessus o; à 4 h. ap.-mid1, 10 d. au-dessus-

ADMINISTRATION DES DOMAINES, EAUX ET FORETS. Coupe de bois domaniaux de l'ordinaire 1826.

Il sera procédé à la vente des coupes de bois domaniaux de l'arrondissement de Verviers; Savoir:

A Verviers, le vendredi 4 novembre prochain, pour les coupes du cantonnement de Limbourg.

Età Spa, le lundi 7 dito, pour celles du cantonnement de Stavelot.

ÉTAT CIVIL DE LIÉGE. — Du 29 octobre.

Naissances: 1 garçon, 6 filles.

Décès : 1 fille.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Dimanche 30 octobre on a perdu aux environs des places du Spectacle, St-Lambert et St-Denis, une clef en cornaline rouge. Récompense honnête à qui la remettra chez M. De Boubers, imprimeur, rue du Pont.

Lemoine-Randaxhe a l'honneur de prévenir le public que dimanche prochain il y aura BAL à son domicile, à la grande salle, à Beyne.

AVIS AU PUBLIC.

Les trois enfans de deux lits issus de Marguerite-Josephe Laurent, veuve en premières nôces de Louis Vannée, en deuxièmes de Paschal Barbière, et en troisièmes de Lambert Leroy, ont l'honneur d'informer le public qu'ils continuent à suivre les affaires de feue leur mère, sous la rubrique de Mme Descamps et sœurs , aux Aguesses , commune d'Angleur , près Liége.

Deux martinets à façonner le fer en barres, dont ils sonten possession, étant en pleine activité, ils ne négligeront rien pour mériter, par continuation, la bienveillance des marchands i voudront bien les honorer de leur confiauce, aux commandes desquels ils se recommandent.

A vendre un grand nombre d'arbres de hautes futaies, qui sont des poiriers, pommiers et autres sortes de fruits à noyaux, ainsi que des pommiers nains, de même que 5 à 6 mille jeunes pommiers semés de deux ans, propres à faire des pépinières, et une grande partie d'épines propres à faire des haies. S'adresser au nº 258, faubourg Sainte-Marguerite.

Ecole de Musique.

MM. JASPAR, HENRABD et DUGUET, professeurs à l'école de musique, rue derrière le Chœur St.-Paul, donnent avis qu'ils commenceront le 2 novembre deux classes élémentaires, dont l'une pour des enfans des deux sexes, aura lieu à 11 heures et demie, l'autre pour des jeunes gens à 4 heures. S'adresser pour se faire inscrire chez M. Ducuer, sous la Tour, n, 302.

A vendre un tuyau tout neuf en fer coulé, d'environ six aunes et demie P.-B. de longueur sur environ 17 centiannes P.-B. de diamètre intérieur. S'adresser rue Saint-Jean-en-Isle,

TART, derrière l'Hôtel-de-Ville, vient de recevoir des huîtres anglaises très-fraîches, nouveaux fromages de Gruyère, d'Hollande et Schapsiger vert.

Bon violoncelle à vendre avec la méthode de P. F. Olivier Aubert. S'adresser près la porte Vivegnis, n. 305.

Parfondry, derriere l'Hôtel-de-Ville, a reçu des huîtres anglaises, très fraîches.

MUSIOUE.

En vente chez la Vo Terry, galeries du Palais: Valse favorite du Freyschütz (le Robin des Bois) arrangée pour la voix, paroles de M. le cointe de Lagarde, avec accompagnement de piano. Prix 82 cents P.-B. La même pièce avec accompagnement de guitarre, prix 48 cents P.-B.

Vente de bois de haute futaye.

Le lundi quatorze novembre 1825, à midi très-précis, Monsieur Minette-de-Loneux fera vendre aux enchères, sur les lieux, par le ministère du notaire Delexhy, une grande quantité de très-gros bois blancs, croissant dans les prairies du château d'Oulhaye, commune de St.-Georges, ensuite plusieurs portions de planches, horrons, d'oses et wères de bois blancs, et une partie de hois fort secs, de différentes espèces.

A crédit.

Chambre garnieà louer au n. 121, rue derrière la Magdelaine.

o6) A vendre par expropriation forcée.

1. Une maison d'habitation avec étable à vaches, le tout couvert en paille et bâti en pierres et briques.

2. Un jardin légumier contenant une perche 741 palmes P.-B. carrées.

3, Une prairie, dite prairie d'Assise, arborée d'arbres frui-tiers, mesurant 128 perches 603 palmes P.-B. carrées.

4. Une deuxième prairie de la contenance de 73 perches 239 palmes P.-B. carrées.

43 perches 594 palmes P.B. carrées, prises d'une plus

Lesdits biens en jardin et gazon , nature de prairie , mesurant environ deux bonniers 47 perches et 180 palmes P.-B. carrées, sont exploitées par le sieur Paul-Joseph Bragard, fils, ci-après qualifié, et les bâtimens sont tenus en location verbal par Jean Olivier Legros, blatier.

Lesdits biens sont situés au lieu nommé la Heydresck, dans la section de la voie nº 293, commune de Clermont, canton d'Aubel, district de Verviers, araondissement et province

La saisie en a été faite par exploit de Jean-Guilleaume Bartholemil, huissier à Aubel, le 9 juillet 1825, enregistrée à Aubel, le 11 dudit mois, sur ledit Paul-Joseph Bragard, fils, cultivateur, tant en nom propre que comme tuteur de ses enfans mineurs, procréés avec Anne-Marie Wertz, épouse décédée dudit Bragard, demeurant à (lermont, au lieu nommé la Heydresck; à la requête du sieur Jean-Léonard Pirenne, cultivateur, demeurant à Thimister, canton de Herve, arrondissement et province de Liége, le susdit huissier muni de pouvoir spécial sous la date du 23 juin 1825, enregistré le lendemain.

Une copie entière de ladite saisie a été laissée avant l'enregistrement à M. Michel Francsen, greffier de la justice de paix du canton d'Aubel, et une autre copie à M. Jean-Barthelemi Wertz, échevin de la commune de Clermont, lesquels ont visé l'original du procès-verbal de saisie, qui a été transcrit au bureau de la conservation des hypothèques à Liége, le 16 juillet 1825, et au greffe du tribunal civil de première ins-

tance séant à Liége, le 23 même mois.

La première publication du cahier des charges pour parvenir à la vente des immeubles ci-dessus, aura lieu à l'audience des criées du même tribunal, le vingt-six septembre prochain 1825, à dix heures du matin.

Me François-Félix Godin, avoué près ledit tribunal, de-meurant à Liége, place de l'Université, nº 262, patenté en qualité d'avoué, est chargé d'occuper pour le saisissant. Godin, avoué.

Les trois publications du cahier des charges ayant été faites, l'adjudication préparatoire aura lieu le quatorze novembre 1825, dix heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil séant à Liége, sur la mise à prix de huit cent Godin, avoué. florins du royaume.

A VENDRE

Environ 6 bonnier en deux pièces, situés à Sclessin, joignant aux propriétés du château de ce dernier endroit, et à la grande route de Liége

2º Une ferme consistant en maison d'habitation, bâtimens d'exploitation et en environ 12 bonniers P.-B. de jardin, prairies et terres labourables, situés à Werkenraedt, canton de Limbourg, et occupé par Daelen.

Et 3º une maison avec un jardin et deux prairies y annexées, le tout contenant environ 130 perches P.-B., situé en lieu dit Gellée, commune de Petit-Rechain, et appartenant ausieur Simar Jardinet.

Cette dernière vente aura lieu aux enchères publiques , le mardi 8 novembre 1825, à 3 heures de relevée, en la demeure du sieur Simon Leclercq, cabaretter audit lieu de Petit-Rechain.

S'adresser pour plus amples renseignemens au notaire MICHEL, résidant à Jalhay, lequel est chargé de placer différens capitaux en rentes sur bonnes hypothèques.

A vendre chez Duvivier, rue Velbrack, une superhe bironge de rencontre.

L'épouse Gillon Nossent, rue du pont d'île, Nº 32, vient de recevoir un beau choix de mérinos français, saxons et anglais, couleurs tout-à-faits nouvelles, lady coating pour pellisse et manteaux, flanelle de santé, bas de laine, schalls à franges) gillets, cravates, et tous articles d'iver, qu'elle vend au plus jusie prix . Son mari se trouvant à Paris présentement , elle recevu sous peu un assortiment de nouveautés de toute espèce.

Différens capitaux à prêter sur hillets et hypothèques. S'adresser à J. B. Dumoncer, rue Chaffour, nº 544, à Liége.

Belle maison de commerce, sise rue St. Hubert, n. 602, 1 rendre ou à louer. S'adresser rue Vinave-d'Île, n. 43.

A louer pour en jouir de suite ou pour le prochain printems, le petit château du Maret, commune d'Ayeneux, près de Soumagne, à la chaussée de Liége sur Herve, très hien distribué pour un père de famille ou maître de pension, jardin, pourprise et broussailles, avec bénéfice d'engrais et corvées, le tout à bon marché. S'adresser au notaire DEBEFFE, ancien avocat, rue Sœurs de Hasque, n. 281, à Liége.

A vendre, arrenter, ou à échanger contre rentes ou hiens fonds, une jolie maison de campagne, avec ferme et dix hon-niers P. B. de prairies. La maison seule est aussi à louer. Stdresser chez le notaire Boulanger, Hors-Château, à Liége.

Снавоир, teinturier-dégraisseur, rue Gerardrie, n. 630, en face de celle de St. Gangulphe, prévient le public qu'il est le seul de son nom, dans cette rue, qui fasse le même état.

Au burerau de la loterie Nº 44, rue Pécheurue Outre Meuse, à Liége, il y a une belle colection de couvertes d'Allemagne, en laine, à vendre au prix de facture.

ANNONCE LITTÉRAIRE.

Partitions du droit Romain ou tableaux synoptiques généraux, composés de manière à faciliter l'étude du droit romain et à aider la mémoire des élèves. Ouvrage extrait des meilleurs commentateurs tels que les Vinnius, les Heineccius, les Roger et autres.

Ce recueil composé sur un plan tout nouveau ne peut man-quer de fixer l'attention des élèves en droit de 1re année. Il réunit en effet le double avantage de présenter en abrégé tons les principes généraux du droit, de renfermer toutes les des nitions particulières à chaque espèce d'obligation et d'aider peu de frais la mémoire à classer avec ordre cette foule de matières dont l'enchaînement, d'ailleurs si nécessaire pou éviter la confusion, n'est le plus souvent que vagaement indiqué dans nos livres élémentaires.

I vol. oblong. En vente chez P. J. Collardin, 4 fl. 73 c. P.B.

Une servante au fait d'ouvrages, peut se présenter chez REMONT, place de la Comédie.

La fabrique de Louveigné désire remployer en rente su hypothèque un capital de 388 fls : s'adresser au tresorier à los

(298) A vendre le moulin des Grandes-Oyes, Outre-Mente avec distillerie, jardin et prairie. S'adresser pour le prite conditions à M. le notaire Paque, ou au Sr. J. SMELTEN, OUtre-Meuse, no. 1131.

A vendre de gré à gré, une belle ferme sise en la commun de Charneux, à un quart de lieue de Herve, contenant perches 247 palmes P. B., en six pièces de prairie, fonds de première classe, et ne formant à peu près qu'un ensemble. S'adresser au notaire Lebe, à Herve, pour connaître les

prix et conditions.

Jeudi trois novembre 1825, à une heure précise de relevée et le lendemain, s'il y a lieu, dans le chautier des Sts, L. De vaux, F. Doneux et sœur, sur Avroy, le notaire Delivaux vendre presente des presentes de la constitut de la co dra une quantité extraordinaire de bois sciés . savoir ; une tre grande partie de planches et quartiers de chêne fort secs, propre employer de suite, de toute longueur, jusqu'à 12. 13. 14. 15. 16. 17. et 18. une très-grande quantité de barreaux fort sec, de toute longueurineur? longueur jusqu'à 14. 15. 19. et 20 ; une grande partie de planche et quartiers de hêtre et de planches et lattes de bois blanc, best coup de wères, terrases et posselets; belles fonçures et departement de la company de fonçures, une grande partie de horrons d'orme de 146 ligues d'autres, beaucoup de horrons de noyer et de chêne, etc. de gent comptant. gent comptant.

On commencera à une heure précise, attendu la grande qualité.

A vendre de gré à gré, dans les villes désignées ci-dessous en masse ou par partie, des effets de couchage de toutes que lités, neufs, bons et hors de service, consistant en malelas traversins, draps, converte service consistant en malelas traversins, draps, converte service consistant en malelas traversins. traversins, draps, couvertures de laine, hois de lit, paile ses, toiles en pièce en chênes, etc., etc. S'adresser, pour les conditions:

à M. Destombes, entrepreneur des lits mit A Mons , litaires, propriétaire desdits effets.

à M. E. Regnault, garde magasin. A Tournay, " Maëstricht, à M. Lesebvre, " Ypres ,

à M. Coulon, Nota. Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement aux amateurs qui donneront des garanties.

A Liége : de l'imprimerse de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Pont, N. 320.